

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU
CONSEIL CONSULTATIF MINISTÉRIEL DE L'ÉDUCATION DE L'ENFANCE EN
DIFFICULTÉ (CCMEED)

Les 10 et 11 octobre 2012

900, rue Bay
Édifice Macdonald – salle Huron
Toronto (Ontario)

Membres

John Wilhelm, président
Warren Kennedy, vice-président (absent)
Lynn Ziraldo, ancienne présidente
Susan Blekkenhorst (absente)
Marcia Brown
Dawn Clelland
Tracy Grant
Arlette LeFebvre
Cheryl Lovell
Catherine Luetke
David Mason
Christian Mclary
Kim Pearson (absente)
Marlene Pike
Marianne Saade (absente)
Robert Savage
Janette Seymour
Joe Trovato

Membres non votants

Susan Capling, ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse (MSEJ)
Christine Hughes, ministère des Services sociaux et communautaires (MSSC)
Jane Cousens, ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU)
Kenny Li Cheong Man (MFCU)
Mary Iannuzziello, ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD) (absente)

Invités et conférenciers

Mary Jean Gallagher, SMA, Division du rendement des élèves
Audrey Cartile, chef, Division du rendement des élèves
Ruth Flynn, directrice, Direction de l'éducation inclusive
Marg Connor, directrice, Direction du milieu d'apprentissage
George Zegarac, sous-ministre de l'Éducation

Membres du Groupe de référence en matière d'autisme**Direction des écoles provinciales**

Nancy Sanders, directrice

Bureau régional

Glenda Stevenson, Bureau régional d'Ottawa
Cosimo Cinanni, Bureau régional d'Ottawa

Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française

Vanessa Lee, analyste principale des politiques et des programmes

Direction des politiques et des programmes de l'éducation de l'enfance en difficulté

Barry Finlay, directeur
Anita Bennett, chef
Sandy Palinski, chef
Julie Williams, chef
Mike Gildea, secrétaire du Conseil
Paul Grogan, agent d'éducation
Fausto Iannialice, conseiller principal en politiques
Caroline Parkin, conseillère principale en politiques
Céline Ranger-Rush, agente d'éducation
Christine Riedel, agente d'éducation
Louise Sibbald, secrétaire
Sandra Montgomery-Laird, analyste principale des politiques
Kim Slomka, agente d'éducation
Ruth Swan, agente d'éducation

POINT	MOT DE BIENVENUE ET D'OUVERTURE	John Wilhelm
--------------	--	---------------------

Le 10 octobre 2012 : début de la réunion à 9 h

John Wilhelm, président du Conseil consultatif ministériel de l'éducation de l'enfance en difficulté (CCMEED), exprime les regrets de la ministre et d'autres membres du Conseil de ne pouvoir assister à la réunion. Il a rappelé aux membres l'obligation de signaler tout conflit d'intérêts potentiel à chaque réunion.

POINT	REMARQUES	George Zegarac
--------------	------------------	-----------------------

George Zegarac, sous-ministre de l'Éducation, exprime sa gratitude aux membres du CCMEED pour leur engagement et leur rappelle que le Conseil est un moyen d'expression robuste et un vecteur de changement. Le sous-ministre propose que le CCMEED se concentre sur trois priorités et leur réalisation.

Le sous-ministre désigne certains aspects auxquels le CCMEED pourrait contribuer, notamment :

- la santé mentale;
- les plans de transition;
- la parole et le langage.

POINT	MISE À JOUR SUR L'ÉDUCATION DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ	Barry Finlay
--------------	---	---------------------

Barry Finlay, directeur de la Direction des politiques et des programmes de l'éducation de l'enfance en difficulté (DPPEED), fait le point sur les activités de la DPPEED et présente une vue d'ensemble du nombre d'élèves qui bénéficient des programmes et services d'éducation de l'enfance en difficulté et la répartition des anomalies selon les plus récentes données (2010-2011). Il indique aussi que le pourcentage d'élèves qui bénéficient de ces programmes continue d'augmenter et pourrait atteindre 20 % d'ici trois à cinq ans. Cette croissance est principalement attribuable aux élèves qui ne sont pas identifiés comme étant en difficulté, le pourcentage d'élèves officiellement identifiés qui bénéficient des programmes et services étant demeuré relativement stable à environ 9 %.

Les membres du CCMEED reçoivent une copie de la *Mise à jour sur l'éducation de l'enfance en difficulté* et se font rappeler qu'il ne s'agit que d'une version provisoire.

Discussion

- La santé mentale et la lutte contre les dépendances resteront du ressort de la DPPEED.
- Les conseils scolaires indiquent que de nombreux élèves sont aux prises avec des problèmes de santé mentale.

- Le ministère continuera de travailler avec l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) au chapitre des mesures d'adaptation.

POINT	ÉCOLES TOLÉRANTES	Ann Rubello Major Carla Meili Marg Connor
--------------	--------------------------	--

Marg Connor, directrice de la Direction du milieu d'apprentissage, et Ruth Flynn, directrice de la Direction de l'éducation inclusive, présentent une vue d'ensemble du Plan complet d'action pour des écoles tolérantes, qui comprend le projet de loi 13, la *Loi de 2012 pour des écoles tolérantes*.

Au cours de la discussion, les membres du CCMEED soulèvent certaines préoccupations, notamment :

- la cyberintimidation;
- l'éducation de l'enfance en difficulté et l'intimidation;
- les suspensions et les renvois dans les diverses catégories d'anomalie.

Le ministère, grâce à la collaboration de la Direction de l'éducation inclusive, de la Direction du milieu d'apprentissage et de la Direction des politiques et des programmes de l'éducation de l'enfance en difficulté, travaille de concert avec la Commission ontarienne des droits de la personne à l'élaboration d'une ressource visant à promouvoir une approche sans préjugés de la discipline des élèves par la prévention, l'intervention précoce et la discipline progressive. Ce document, *Approaching Student Behaviour from a Human Rights Perspective* (Aborder le comportement des élèves selon une perspective axée sur les droits de la personne), vise à soutenir les leaders scolaires et les leaders du système dans leur travail avec le personnel enseignant et non enseignant, les élèves, les familles et la collectivité, afin d'améliorer le rendement et le bien-être des élèves, tout en corrigeant le comportement inapproprié des élèves.

Discussion

- Il est primordial que tous les élèves se sentent en sécurité, inclus et acceptés.
- Le leadership et les données sont deux importants vecteurs de changement dans le domaine de l'éducation.
- Les écoles sécuritaires et les principes d'équité et d'éducation inclusive doivent être intégrés au curriculum.
- La participation des parents contribuera à une compréhension commune de ce que sont des comportements inappropriés.
- Les élèves ont besoin d'apprendre à défendre leurs propres intérêts.
- L'éducation de l'enfance en difficulté devrait être intégrée au processus d'office et non en cours de route.
- Il est nécessaire d'offrir de la formation au personnel sur les troubles de santé mentale.

POINT	Le point sur l'Évaluation du rendement des élèves selon des attentes différentes (ÉRAD)	Maureen Cox Kim Slomka
--------------	--	-----------------------------------

La DPPEED a élaboré des lignes directrices provinciales et financé des projets régionaux dans les conseils scolaires en vue d'améliorer les processus, les méthodes et les rapports d'évaluation des élèves qui ne sont pas soumis au curriculum de l'Ontario.

Un petit groupe d'élèves n'est pas soumis au curriculum de l'Ontario ni aux évaluations de l'OQRE. Un tour d'horizon du projet et une mise à jour sur les projets appuyés par l'équipe dans les conseils scolaires sélectionnés sont présentés aux membres.

En 2011-2012, des fonds ont été alloués à un conseil par région pour améliorer la capacité des conseils scolaires à recueillir, à analyser et à utiliser des données sur les progrès et le rendement de ces élèves.

Discussion

- Ce groupe d'élèves devrait avoir accès à un curriculum différent qui aide les élèves à trouver un emploi, offre des programmes de soutien de jour et favorise l'acquisition de compétences de vie favorisant l'autonomie.
- Un membre suggère que soit produite une vidéo à l'intention des parents pour les informer des progrès réalisés.

POINT	DISCUSSIONS DES GROUPES DE TRAVAIL	Tous
--------------	---	-------------

Les membres forment deux groupes de travail pour discuter des écoles tolérantes et de la responsabilisation.

- Écoles tolérantes : Ce groupe de travail discute des répercussions de la *Loi de 2012 pour des écoles tolérantes* sur les élèves ayant des besoins particuliers.
- Responsabilisation : Ce groupe de travail discute du rendement des élèves et de la responsabilisation à ce chapitre.

11 octobre 2012
Début de la réunion à 9 h

POINT	DÉTAILS ADMINISTRATIFS	
--------------	-------------------------------	--

Les membres du CCMEED discutent de l'utilisation de SurveyMonkey comme outil de collecte de renseignements auprès de leurs associations respectives dans le cadre de la collaboration avec la communauté.

1. Les membres du CCMEED continueront de distribuer la copie papier ou électronique du formulaire de collaboration avec la communauté aux membres de leurs circonscriptions scolaires respectives, comme par le passé.
2. Les répondants remettront leurs formulaires remplis directement aux membres du CCMEED.
3. Les membres du CCMEED feront ensuite une synthèse des commentaires reçus dans SurveyMonkey avant la réunion suivante.

On rappelle aux circonscriptions scolaires que les procès-verbaux permettent de faire circuler l'information, et qu'elles peuvent faire part de leurs commentaires par SurveyMonkey.

POINT	SANTÉ MENTALE ET LUTTE CONTRE LES DÉPENDANCES	Sandy Palinski
--------------	--	-----------------------

Les dernières nouvelles au sujet de la Stratégie ontarienne globale de santé mentale et de lutte contre les dépendances sont présentées aux membres.

En janvier 2013, 28 des 30 responsables en matière de santé mentale de la province avaient été embauchés.

Les responsables en matière de santé mentale sont des professionnels chevronnés qui travaillent à temps plein dans le domaine, à qui incombent les responsabilités suivantes :

- repérer les ressources à l'échelle des conseils et des écoles pour déterminer les points forts et les besoins;
- exercer un leadership dans l'équipe du conseil responsable de la santé mentale;
- collaborer avec l'administration principale à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie en matière de santé mentale et de lutte contre dépendances du conseil;
- collaborer avec les professionnels des conseils scolaires et de la communauté pour favoriser un accès intégré aux services, selon un processus bien établi;
- coordonner des initiatives systématiques de littératie en matière de santé mentale à l'échelle du conseil;
- sélectionner et favoriser des approches de promotion et de prévention en matière de santé mentale reposant sur des données probantes.

Les engagements du ministère en matière de santé mentale sont notamment :

- de modifier le curriculum;
- d'élaborer un guide ou un site Web concernant les élèves de la maternelle à la 12^e année;
- d'appuyer l'apprentissage professionnel en matière de santé mentale et de dépendances pour le personnel scolaire de toutes les écoles ontariennes;

- de financer et soutenir les responsables en matière de santé mentale dans les conseils scolaires publics;
- de soutenir l'initiative *Partenaires pour la santé mentale des enfants et des jeunes*;
- de mettre sur pied l'Équipe d'appui pour la santé mentale dans les écoles.

L'Équipe d'appui pour la santé mentale dans les écoles est une équipe provinciale de soutien à la mise en œuvre qui a pour mandat d'aider les conseils scolaires de l'Ontario à promouvoir la santé mentale et le bien-être des élèves à l'aide du leadership, de ressources pratiques et d'approches systématiques fondées sur la recherche à l'école.

Discussion

- Kathy Short prépare actuellement des modules et des ressources à l'intention des représentantes et représentants du milieu de l'éducation de l'élémentaire et du secondaire. Ces ressources permettront à ceux-ci de mieux connaître la santé mentale et les dépendances, ce qui favorisera par le fait même le bien-être des élèves.
- Certains membres suggèrent de faire participer davantage les élèves à la stratégie, notamment en communiquant avec eux par Internet. Ils suggèrent de mettre à la disposition des élèves de l'information sur la santé mentale sur un site Web semblable à la communauté en ligne utilisée par les responsables en matière de santé mentale.
- D'autres travaux sont en cours pour aider les représentantes et représentants du milieu de l'éducation à mieux comprendre la prévention du suicide et les dépendances chez les jeunes.

POINT	MISES À JOUR D'AUTRES MINISTÈRES	Christine Hughes (MSSC) Jane Cousens (MFCU) Kenny Li Cheong Man (MFCU)
--------------	---	---

Les membres du CCMEED assistent à des présentations sur plusieurs initiatives du MSSC et du MFCU. La *Mise à jour sur l'éducation de l'enfance en difficulté* fait désormais le point sur chaque ministère.

MSSC

- Une équipe interne d'experts du MSSC a été mise sur pied pour évaluer l'Initiative de mentorat Passeport pour l'intégration communautaire. Les résultats de l'évaluation permettront de connaître les composantes essentielles du programme qui procurent le plus d'avantages aux participants. L'évaluation et le rapport final devraient être terminés d'ici décembre 2012.
- Depuis le 1^{er} avril 2012, l'initiative de mentorat est le seul programme de financement direct des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Les adultes qui reçoivent actuellement du financement dans le cadre du Programme de services particuliers à domicile relèvent de l'initiative de mentorat.
- Les lignes directrices de l'initiative de mentorat sont en cours de révision en vue d'offrir un plus grand éventail de services, dont des soins de relève. Le ministère s'attend à entreprendre les consultations sur l'ébauche des lignes directrices en octobre.

MFCU

- Le MFCU collabore avec la Direction des écoles provinciales du ministère de l'Éducation, la Bibliothèque du centre de ressources et des éditeurs à un projet de manuels scolaires en ligne. Cette initiative aide à offrir du matériel d'apprentissage dans des formats de substitution (braille, enregistrement, gros caractères, CD-ROM) aux élèves aveugles, qui ont une basse vision, qui ont des difficultés d'apprentissage ou qui sont incapables d'utiliser des documents imprimés. Ce service sera également offert dans les collèges pour permettre aux étudiantes et étudiants d'avoir accès à des manuels scolaires adaptés.
- Le Programme de transition offert en été est désormais aussi offert dans les collèges. Ce programme vise à aider les élèves ayant des difficultés d'apprentissage à faire la transition de l'école secondaire vers le collège ou l'université.
- Le MFCU continuera de financer le Centre d'évaluation et de ressources du Nord de l'Ontario et le centre régional d'évaluation et de ressources de l'Université Queen's. Les coûts seront calculés au prorata des besoins financiers. Ces centres ont utilisé les fonds pour aider les élèves handicapés de 8^e et 9^e année à faire la transition vers l'école secondaire et les encourager et les aider à poursuivre des études postsecondaires.
- Il existe maintenant 21 équipes pour l'avancement de l'éducation des pupilles de la Couronne, lesquelles offrent du soutien aux pupilles de la Couronne de l'ensemble de la province, au moyen de partenariats avec les sociétés d'aide à l'enfance, les conseils scolaires, les collèges, les universités et les services d'emploi. Leur objectif est d'éliminer les obstacles de nature informative et administrative à la prestation de services coordonnés et intégrés aux pupilles de la Couronne.
- Des membres recommandent la création d'un site Web à l'intention des élèves qui effectueront une transition. Ce site leur présenterait à l'avance les attentes et les exigences à leur égard.

Discussion

- Certains membres expriment des inquiétudes relativement aux mesures d'adaptation offertes pour les examens dans le cadre du Programme d'apprentissage. En effet, les élèves ayant des besoins particuliers ont du mal à obtenir des mesures d'adaptation lorsqu'ils passent des examens pour l'obtention de leur diplôme.
- Les transitions sont une préoccupation constante pour les élèves qui passent de l'école secondaire à l'éducation postsecondaire.

POINT	COLLABORATION AVEC LA COMMUNAUTÉ	Tous
--------------	---	-------------

Le président invite les membres à souligner les pratiques exemplaires observées, les défis rencontrés ainsi que les pistes de solution issues des dernières consultations auprès de leurs circonscriptions scolaires.

Ancienne présidente (Lynn Ziraldo)

- La Learning Disabilities Association of Ontario (LDAO) a récemment publié un exposé de position sur l'offre de mesures d'adaptation aux élèves ayant des difficultés d'apprentissage au niveau postsecondaire.
- Il est suggéré que le ministère intègre l'accessibilité au curriculum.
- Certains conseils scolaires ont commencé à recueillir des données sur les cours appliqués et théoriques pour les élèves ayant des besoins particuliers.
- Les élèves ayant des difficultés d'apprentissage choisissent la catégorie des cours appliqués lorsqu'ils passent du palier élémentaire au palier secondaire.
- Les élèves ayant des difficultés d'apprentissage se sentent souvent victimes de préjugés.

Psychologues (Joe Trovato)

- Aucun.

Directions d'école (Marlene Pike)

- L'importance du plan d'enseignement individualisé (PEI) et de l'intégration de stratégies d'enseignement faisant appel à une approche basée sur le travail d'équipe.
- Trois jeunes fréquentant un refuge ont obtenu leur diplôme en juin. L'un a été accepté au collège, et les deux autres fréquenteront l'université.
- L'un des diplômés a accordé une entrevue à une station de radio au sujet de l'itinérance.

Personnel médical (Arlette LeFebvre)

- Le taux de suicide chez les élèves est très élevé.
- La coqueluche est courante en ce moment.
- Des cas d'arythmie cardiaque sont enregistrés chez des élèves à qui sont prescrits de nombreux médicaments.
- Sick Kids est actuellement en pourparlers avec divers organismes pour offrir des ateliers de comédie de situation à des enfants.

Troubles envahissants du développement et autisme (Janette Seymour)

- Le manque de ressources et leur affectation sont un problème.
- Il y a des inquiétudes à l'égard des classes à années multiples, et plus particulièrement de celles de maternelle et de 1^{re} année, où le poste d'éducateur de la petite enfance (EPE) pourrait être aboli sans que l'on prévoie de personnel pour prendre la relève. Dans ces cas, il n'y aurait aucun soutien.
- Des EPE refusent de travailler avec les élèves autistes.

Troubles affectifs et anomalies de comportement (Robert Savage)

- Une demande a été présentée pour voir les recommandations formulées par le Comité d'experts en matière d'écoles tolérantes.
- Il est nécessaire d'aborder le comportement des élèves selon une perspective axée sur les droits de la personne.

Anomalies multiples (Tracy Grant)

- Il y a des préoccupations concernant l'éventail des services offerts et ceux qui conviennent à la famille et aux prestataires de services.
- Les professionnels de la santé sont les mieux placés pour traiter les commotions cérébrales et les traumatismes crâniens.

- La NPP n° 149 compromet la prestation de services aux enfants atteints de problèmes de santé mentale.

Aides-enseignantes et aides-enseignants (Marcia Brown)

- Les aides-enseignantes et les aides-enseignants sont mécontents des changements continuellement apportés aux PEI.
- L'une des pratiques exemplaires observées est la communication des plans de transition aux parents et aux élèves.
- Davantage de séances d'information relatives à la 12^e année doivent avoir lieu, et les aides enseignantes et aides-enseignants aident les élèves dans ce processus.

Élèves et jeunes (Christian Mclary)

- Aucun.

Élèves surdoués (David Mason)

- Le Consortium for Ontario Gifted (COG) a récemment procédé à une enquête.
- Il y a une diminution des ressources destinées aux élèves surdoués.

Élèves sourds et malentendants (Catherine Luetke)

- Le Bob Rumball Centre for the Deaf constate de nombreux changements, notamment la diminution du nombre d'élèves au préscolaire et l'augmentation du nombre d'élèves qui bénéficient d'implants cochléaires.
- Les écoles élémentaires n'offrent pas suffisamment de services aux élèves sourds et malentendants.
- La Société canadienne de l'ouïe peine à trouver du personnel qualifié.
- L'organisme VOICE for Hearing Impaired Children craint que les conseils scolaires ne reconnaissent pas l'importance d'employer du personnel qualifié pour travailler avec les élèves sourds et malentendants.

Conseillères et conseillers scolaires (Cheryl Lovell)

- Cheryl fait actuellement partie du groupe de travail de l'Association des conseils scolaires publics de l'Ontario (ACSPO) et s'occupe de l'éducation de l'enfance en difficulté. Voici quelques sujets de préoccupation qui y ont été soulevés :
 - augmentation marquée du nombre de suspensions et d'expulsions;
 - des membres du personnel ne se sentent pas en sécurité avec les élèves qui ont des comportements agressifs, ce qui se solde par des suspensions ou des renvois.

Élèves aveugles ou ayant une basse vision (Dawn Clelland)

- En raison de la faible incidence des cas d'enfants aveugles ou ayant une basse vision et du caractère unique des besoins technologiques en la matière, de nombreux enfants éprouvent des difficultés à obtenir les soutiens techniques dont ils ont besoin.
- Les aides-enseignantes et aides-enseignants devraient recevoir une formation sur la façon de travailler avec les élèves ayant une basse vision dans des établissements comme la W. Ross Macdonald School.
- Les conseils scolaires ne considèrent pas nécessairement la basse vision comme un problème, mais ils doivent avoir conscience que cette réalité a des incidences sur l'apprentissage des élèves qui en sont atteints.

POINT	ÉQUIPE D'EXAMEN DES PEI	Maureen Cox Kim Slomka
--------------	--------------------------------	-----------------------------------

L'Équipe d'examen des PEI a demandé aux membres du CCMEED de formuler des commentaires créatifs. Une vidéo inspirée de ces commentaires est en cours de production.

POINT	CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE	John Wilhelm
--------------	--------------------------------------	---------------------

La prochaine réunion du CCMEED aura lieu le 6 février 2013, à Toronto.